

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1106

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« tendant »,

le mot :

« contribuant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.